

## **SPECIAL ABONNEMENT TENNIS**

Les permanences pour délivrer les abonnements de tennis municipaux pour la période avril 2023 / mars 2024 sont prévues tous les mardis soir jusqu'à fin avril à l'accueil de la mairie jusqu'à 19h.

En cas d'indisponibilité, merci de téléphoner au 04 76 08 44 69 pour prendre rendez-vous.

Les modalités d'inscriptions restent identiques à celles des années précédentes. Elles sont les suivantes :

- Pour les anciens abonnés ou actuels, il faut ramener impérativement les anciennes clés soit pour résilier l'abonnement (et reprendre son chèque de caution) soit pour obtenir les nouvelles clés de l'année (en refaisant un chèque de caution) ;
- Pour les futurs abonnés, vous devez amener une photo d'identité. Les nouvelles clés vous seront données.

Les tarifs restent inchangés :

- Abonnement individuel de 50 €
- Abonnement famille de 81 €.

L'abonnement est gratuit pour les jeunes de moins de 18 ans.

Un chèque de caution de 15 € vous est demandé par clé remise.

Les chèques seront établis à l'ordre du Trésor Public.

Passé fin avril 2023, vous ne pourrez plus fréquenter les courts avec les clés des années précédentes.